

# Information aux riverains

## Cérémonies commémoratives dimanche 26 juillet 2020

En raison des cérémonies commémoratives qui se dérouleront dans le secteur de l'église Saint-Étienne, dimanche 26 juillet, un périmètre d'interdiction de circuler et/ou de stationner a été établi.

La circulation et le stationnement seront perturbés dans un périmètre comprenant une partie de la rue de Paris, de la rue Lazare-Carnot et la place de l'Église (voir plan au dos).

**Les riverains doivent donc impérativement prendre leurs dispositions afin de retirer leurs véhicules de la zone à partir de 5 heures du matin le 26 juillet. Aucune entrée ou sortie de véhicule ne sera possible durant la fermeture du périmètre. Il convient d'anticiper cette situation, notamment pour les personnes à mobilité réduite (recevant des soins à domicile...). Retour à la normale pour 13 heures.**



Saint-Etienne-du-Rouvray

# Périmètre concerné par les restrictions de stationnement et de circulation dimanche 26 juillet

